



ZOOM SUR le Pôle Eau & Environnement

Edito



Souvent les agriculteurs sont placés sur le banc des accusés concernant la préservation qualitative et quantitative en eau. C'est ignorer que depuis de nombreuses années des efforts très importants ont été accomplis et continuent de l'être pour protéger ce bien commun indispensable à tous. La Chambre d'agriculture participe à cette vigilance en tant qu'expert indépendant dans la Mission d'expertise et de suivi des épanchés (MESE) dans les Bouches-du-Rhône. Plus de 2 800 tonnes de matières sèches, issues de stations d'épuration de collectivité ou d'activités industrielles sont épanchées sur des terres agricoles, il est primordial d'en assurer le suivi et la traçabilité pour garantir la bonne qualité de nos sols ainsi que des milieux aquatiques.

Xavier DUFOUR, élu à la Chambre d'agriculture 13.

En bref

Appel à manifestation d'intérêt « Eau et climat : agir plus vite, plus fort sur les territoires ».

L'Agence de l'eau RM&C ouvre un nouvel AMI qui a pour objectif d'accompagner des projets d'adaptation au changement climatique destinés à réduire la vulnérabilité des territoires ou des milieux naturels face aux risques récurrents d'événements extrêmes (crues et sécheresses) et d'augmentation de la température dans un contexte de changement climatique. Il doit s'agir de projets qui contribuent directement aux plans de bassin d'adaptation au changement climatique. Pour plus d'info et candidater : Appel à manifestation d'intérêt « Eau et climat : agir plus vite, plus fort sur les territoires » - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (eaummc.fr)

Le site internet PROPULVIA

Ce site internet recense l'ensemble des mesures de gestion de la ressource en eau en lien avec les différents arrêtés sécheresse existant sur le territoire français. Il donne ainsi un panorama des niveaux de restrictions via la cartographie, mais permet également de « zoomer » jusqu'à l'échelle départementale afin de connaître les différents seuils de sécheresse des zones hydrographiques de notre département.

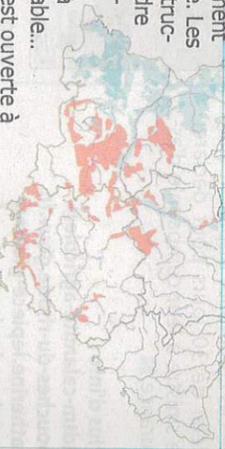
Chiffres clés

5 000
C'est le nombre de kilomètres de canaux d'irrigation dans les Bouches-du-Rhône

La base de données sur l'hydraulique agricole HYDRA



La base de données HYDRA est le référentiel de l'hydraulique agricole régional. Elle vise à recenser et faire connaître les structures collectives d'irrigation et d'assainissement de la région Provence-Alpes & Côte d'Azur et leurs réseaux. Grâce à l'implication des Chambres d'agriculture de la Région et des fédérations de structures hydrauliques départementales, et grâce au soutien technique et financier de l'union Européenne via le FEDER, de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de la Région Sud, du ministère de l'Agriculture via le CASDAR, du CRIGE PACA... plus de 500 gestionnaires de réseaux y ont été référencés, qu'ils aient une vocation d'irrigation ou d'assainissement. Ces structures, pour certaines pluriséculaires, ont contribué au développement de l'agriculture régionale. Les services rendus par ces structures sont nombreux : cadre de vie, paysage, biodiversité, DFCI, soutien d'étiage, participation à l'alimentation en eau potable...

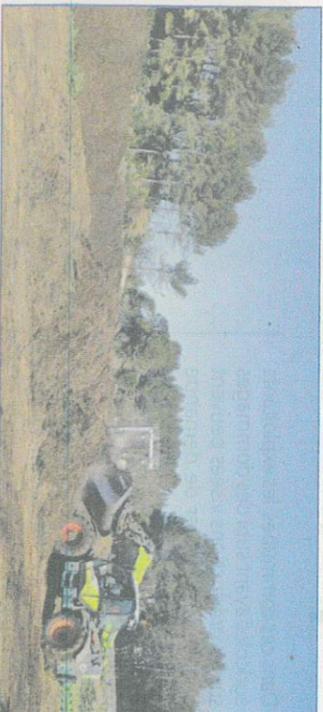


Cette base de données est ouverte à tous. Néanmoins, son utilisation nécessite d'en connaître certaines limites : la totalité des réseaux des structures d'hydrauliques agricoles n'y est pas répertorié, les périmètres des structures ne sont pas les périmètres cadastraux, et parfois, selon les structures, la mise à jour de la donnée est ancienne. Compte tenu des enjeux liés à l'hydraulique agricole dans notre région, une réflexion pour une évolution et une mise à jour de cette base de données est en cours.

Cette base de données est disponible à l'adresse suivante : <http://www.hydra-paca.org/hydra>

Votre contact : Christelle MACÉ : 06 30 33 31 10
c.mace@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Mission d'expertise et de suivis d'épandage



La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône assure la mission d'expertise sur les plans d'épandage depuis 25 ans. La MESE 13 effectue le suivi de l'épandage de ces boues et s'assure de leurs intérêts pour les sols agricoles, les cultures et la préservation de l'environnement. Cette activité est financée par l'Agence de l'eau RM&C et les Travaux sont consultés par les services de l'État (DDTM, Police de l'eau...) afin d'expertiser les dossiers suivis. La MESE 13 est considérée comme un organisme indépendant des producteurs de boues.

En 2021, les quantités de boues urbaines et ICPE représentaient 2 862 tonnes de matières sèches épanchées sur les sols agricoles dans le département des Bouches-du-Rhône.

Le nombre d'avis rendu oscille autour d'une vingtaine par an. Il s'agit d'avis portant sur :

- les études préalables aux plans d'épandage ;
- les bilans agronomiques annuels ;
- les plans prévisionnels d'épandage.

Une veille réglementaire est assurée par le réseau MESE PACA. La principale modification concerne les modalités d'hygiénisation Covid 19 des boues. En décembre 2022, le Haut Conseil de la santé publique a recommandé de reconsidérer les traitements complémentaires d'hygiénisation des boues des stations d'épuration des eaux usées liés au SARS-CoV-2 et de ne pas maintenir les mesures restrictives d'épandage des boues, actuellement en vigueur.

L'arrêté du 30 avril 2020 modifié, précisant les modalités d'épandage des boues issues du traitement des eaux usées urbaines pendant la période de Covid-19, est abrogé.

Votre contact : Bérengère LAMRIBEN : 06 10 21 34 24
blamriben@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Focus

Il est (re)venu le temps de la sécheresse...

Bien que tous les irrigants constatent déjà les dégâts de la sécheresse hivernale, les ASA qui prélèvent dans les cours d'eau (Touloubre, Arc, Huveaune) sont déjà sous arrêtés préfectoraux de restrictions. Face au changement climatique, c'est parfois l'existence même des ASA qui risque de être remise en cause : comment rendre le service public qui leur incombe au vu de la réalité des débits des cours d'eau ? La FDSH13 a déjà organisé une réunion à ce sujet, mais il sera probablement remis en lumière lors de la prochaine assemblée générale. De son côté, la Commission exécutive de la Durance a déclenché le stade de vigilance depuis le 13 avril.



Alice Vache
Chargée de mission
Fédération Départementale des Structures Hydrauliques des Bouches-du-Rhône
www.fdsht13.fr

Vos prochaines formations

➤ **Obtenir le Certiphyto Décideur en exploitation agricole**
2 Journées : 15 et 16 mai 2023 à Lambesc.

Contact : formation@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➤ **Découvrez l'ensemble de nos formations sur**
www.chambre-agriculture13.fr/
vous-etes-agriculteur/vous-former

Des prestations sur mesure

Conception d'une retenue d'eau d'irrigation

Vous souhaitez :

- assurer une réserve d'eau d'irrigation en complément de votre ressource ;
- développer une autonomie au niveau de votre consommation en eau ;
- réaliser un projet qui favorise la biodiversité sur votre exploitation ;
- anticiper les nouveaux besoins en eau face au changement climatique.

Nous vous proposons un accompagnement pour :

- réaliser un diagnostic de vos besoins en eau ;
- définir les freins réglementaires (loi sur l'eau, natura 2000...);
- évaluer la faisabilité technique du projet (hydrologie, topographie, pédologie) ;

- faciliter les démarches administratives avec les services de l'état ;
 - rédiger et déposer les dossiers loi sur l'Eau ou d'évaluation des incidences Natura 2000 ;
 - réaliser le suivi administratif.
- Nous vous proposons une prestation modulable selon vos besoins.

Contact : **Lauriane MOREL : 06 30 51 44 09**
l.morel@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➤ **Découvrez l'ensemble de nos offres de services sur :**
www.chambre-agriculture13.fr ou contactez-nous au 04 42 23 06 11.

La Chambre d'agriculture & vous

Vos prochaines formations

➤ **Obtenir le Certiphyto Décideur en exploitation agricole**
2 Journées : 15 et 16 mai 2023 à Lambesc.

Contact : formation@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➤ **Découvrez l'ensemble de nos formations sur**
www.chambre-agriculture13.fr/
vous-etes-agriculteur/vous-former

Des prestations sur mesure

Conception d'une retenue d'eau d'irrigation

Vous souhaitez :

- assurer une réserve d'eau d'irrigation en complément de votre ressource ;
- développer une autonomie au niveau de votre consommation en eau ;
- réaliser un projet qui favorise la biodiversité sur votre exploitation ;
- anticiper les nouveaux besoins en eau face au changement climatique.

Nous vous proposons un accompagnement pour :

- réaliser un diagnostic de vos besoins en eau ;
- définir les freins réglementaires (loi sur l'eau, natura 2000...);
- évaluer la faisabilité technique du projet (hydrologie, topographie, pédologie) ;

- faciliter les démarches administratives avec les services de l'état ;
 - rédiger et déposer les dossiers loi sur l'Eau ou d'évaluation des incidences Natura 2000 ;
 - réaliser le suivi administratif.
- Nous vous proposons une prestation modulable selon vos besoins.

Contact : **Lauriane MOREL : 06 30 51 44 09**
l.morel@bouches-du-rhone.chambagri.fr

➤ **Découvrez l'ensemble de nos offres de services sur :**
www.chambre-agriculture13.fr ou contactez-nous au 04 42 23 06 11.

Chambre d'agriculture 13, 22, rue Henri Pontier 13826 Aix-en-Provence cedex 01
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

www.chambre-agriculture13.fr

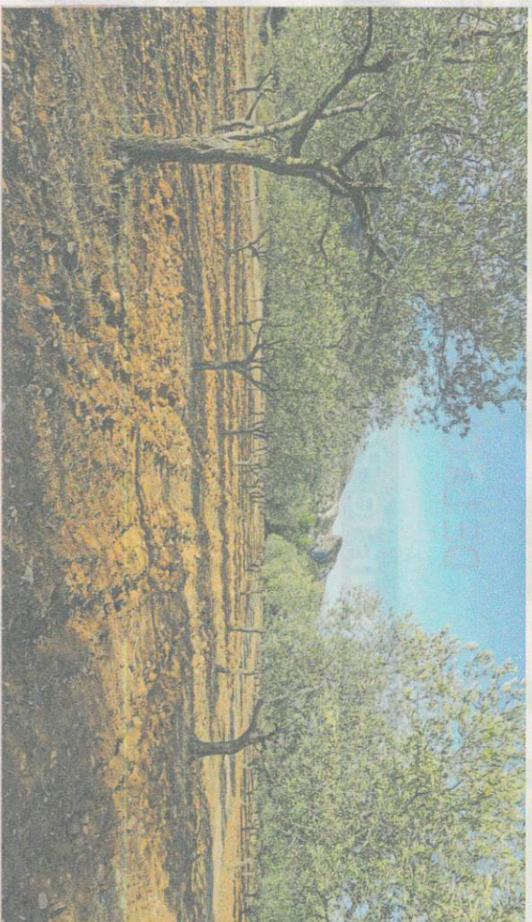
www.facebook.com/agr13



La certification vous assure la qualité de notre service.
La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour sa activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multistats porté par l'APCA.



Le caractère de calamité agricole de la chaleur excessive - sécheresse du 1^{er} mars au 31 août 2022 a été reconnu par arrêté ministériel du 27 avril 2023. Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 6 juin.



Oléiculteurs et producteurs de foin de Crau peuvent prétendre aux calamités agricoles pour leurs pertes de fonds liées à la sécheresse de l'an passé.

SÉCHERESSE EN 2022

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Les oléiculteurs et les producteurs de foin de Crau touchés par l'épisode de chaleur excessive - sécheresse courant sur une période allant du 1^{er} mars au 31 août 2022 - peuvent déposer un dossier de calamité agricole, l'épisode ayant été reconnu par arrêté ministériel le 27 avril 2023. Sont concernés :

- Les oléiculteurs installés sur les communes : Aix-en-Provence, Arles, Aubagne, Aureille, Aurio, Les Baux-de-Provence, Coudoux, Eygalières, Eyguières, Fontvieille, Graveson, La Fare-Les-Oliviers, Lamanon, Lambesc, Maillane, Mas-Blanc-des-Alpilles, Maussane-les-Alpilles, Mouris, Orgon, Paradou, Pelissanne, Plan d'Orgon, Rognac, Rognes, Saint-Étienne-du-Grès, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas, Tarascon, Velaux.
- Les producteurs ayant constaté des pertes de fonds sur foin de Crau sur les communes : Arles, Fos-sur-Mer, Istres, Saint-Martin-de-Crau, Salon-de-Provence.

[EN BREF]

Prairies : pousse déficitaire sur le pourtour méditerranéen

Dans le nord de la France, les conditions météorologiques "globalement favorables" depuis le début de l'année, avec des températures "douces" et des pluies "fréquentes", ont permis un bon début de campagne pour les prairies : la production cumulée des prairies permanentes est supérieure de 15 % à celle de la période de référence (1989-2018) au 20 avril 2023, informe une note d'Agreste. Cependant, la pousse est déficitaire sur le pourtour méditerranéen "en lien avec une sécheresse importante" et, "dans une moindre mesure", le long du Rhône. "En revanche, elle est fortement excédentaire dans les Alpes, dans le Nord-Est, à l'Ouest et dans une bonne partie du Massif central où se concentre une part importante des surfaces en herbe". Indiquent-ils. La production nationale atteint 23,2 % de la production annuelle attendue, soit trois points de plus que la normale.



L'an passé, les restrictions d'eau ont entraîné une perte moyenne de production d'environ 30 % d'après le Comité de foin de Crau.

Dans ces communes, les exploitants agricoles ayant subi des dommages sur les productions visées peuvent déposer un dossier de demande d'indemnisation à la Direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône. Attention : seuls les dossiers complets et éligibles pourront être instruits. Les dommages doivent représenter :

- plus de 30 % de perte physique sur la production considérée ;
- plus de 13 % de perte par rapport au chiffre d'affaires (aides PAC incluses).

Un dossier complet comprend : le formulaire de demande d'indemnisation et ses annexes ; et les pièces justificatives requises (bons de livraison ou équivalent...).

Le dossier et la notice sont à télécharger sur le site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône : [www.bouches-du-rhone.gouv.fr/rubriques/Politiques publiques puis Agriculture et forêt/Agriculture](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/rubriques/Politiques_publicques_puis_Agriculture_et_forêt/Agriculture)

EN IMAGE

Les Sainte-Victoire reçoivent l'élite de la Sommellerie Française



Caroline Raynaud

Organisée par l'Association des sommeliers Alpes Provence (Asamp), l'assemblée générale de l'Union de la sommellerie française (UDSF) s'est déroulée à Marseille, le 24 avril dernier. À cette occasion, l'UDSF a notamment procédé à l'élection du nouveau président, en remplacement de Philippe Faure-Brac, meilleur sommelier du monde en 1992. Dans le cadre de cet événement, l'Association des Vignerons de la Sainte-Victoire a accueilli l'élite de la sommellerie française (meilleurs sommeliers du monde, d'Europe, de France, Meilleur ouvrier de France...) au sein de la Maison Sainte-Victoire, le 26 avril. Un cadre féérique et idéal pour apprécier et juger de la qualité et de la typicité des vins des Côtes de Provence Sainte-Victoire, produits par les 18 vignerons adhérents de l'association venus faire déguster leurs vins.

AU RYTHME DES SAISONS

Comédien, metteur en scène, Michel Cordes est décédé à l'âge de 77 ans. Le Roland Marci de 'Plus belle la vie' jouait autant en occitan qu'en français. L'homme avait de qui tenir : fils du dramaturge Léon Cordes, il avait commencé en jouant dans les pièces rurales et historiques de son père.

Cordes

Sabi pas se, entre vosatres, liaviá d'atogats de la seria TV. Plus belle la vie', que barrava la pòrta en novembre passat (lo productor es passat sota l'influéncia de TF1 alòr que la seria èra difusada sus France 3... Una istòria de marrida concurréncia, qué !) après d'annadas e d'annadas a pègar tres milhens de monde a son pichon ekran chasque vespre. Lo Roland Marci, lo patron dau bar 'Le mistral' supausadament au quartier dau Panier de Marselha, es mòrt lo sèt de mai passat, au sieu, pròche de Montpelhier. Vos en parli per mai que d'una rason, mai totei podràn se resumir com'aquò : lo comedian a fa ce qu'a poscut per viure de son trabalh au país. Michel Cordes, èra l'enfant de Leon Cordes, dramaturge vodat a la creacion en occitan, un òme qu'avau agut lo plaser d'entrevistar en... 1982. E lo paire, que restava a Menerbas, un gròs vilatge, aviá pas paur d'èstre un creator rural ! Leu l'aviau tojorn vist amé lo berret dei pastres... Menerbas



12/10, una pèça fachta amb la populacion dau vilatge, que contava lo chaple fa par lei Crosats a l'edat mejanha ja sòn èròle 'i juguèt' en 1985. Puei, lo Michel ses fa comedian, en Lorena, puei tornat au país, jugava tant en occitan quen francés : lo trobam dins La Seria, una... seria, de France 3 Occitània, a se plegar dau riure, amb lo Theatre de la Rampa, que fa de teatre en occitan, e amb aquò èra metaire en scèna. Se vos agrada lo filme de Rappeneau 'Le hussard sur le toit' (1994) Il trobarètz, e encara a fa de filmes amb François Ozon o José Giovanni. Mai segur es la seria 'Plus belle la vie' que la fach conèisser per totei. Fau ben vos dire que, ieu, ne'n eri pas atogat : un quartier imaginat a Marselha onte degun parla coma nosautres... ne'n èra l'unic a parlar amb l'accent, e reconèissèsi que siguèt un pòle economic de tria per la ciutat de Marselha : 200 emplois mai o mens, e destudiòs a 'La Belle de Mai' que podian viure ren qu'amb aquela seria ! Despuèi Pagnol aquò se vestiá pus ! Amb aquò, Michel Cordes, e son ventail de gaubis comedians, lo saludi ben bas !

Michel Neumuller
Atogat : passionné, Barrat : fiermer, Chaple : massacre, De tria : de choix, de qualité, Gaubis : savoir-faire, Vespre : soir.